

DÉPARTEMENT de L'ARDÈCHE

ARRONDISSEMENT de LARGENTIÈRE

CANTON LES CÉVENNES ARDÉCHOISES



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2024**

Le deux avril deux mil vingt-quatre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Banne, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Jean-Marie LAGANIER, Maire, en session ordinaire.

**Étaient présents** : M. LAGANIER / Mme CHALVET / MM. ALLAVENA / COLOM-Y-CANALS / HAYDAN / Mme MARRON / M. BRUNEL / Mme GINIER / M. FOUILLERON / Mme DUMAS / MM. FERRIER et FERRARI formant la majorité des membres en exercice.

M. François COLOM Y CANALS a été élu secrétaire de séance.

**Absents excusés** : M. FAURE, M. COSTE (pouvoir à M. LAGANIER) et Mme MEIGNIER (pouvoir à M. FERRIER).

**Nombre de Conseillers** : En exercice : 15 Présents : 12 Absent : 03

Le Maire de Banne certifie que le compte rendu de la présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1883 et qu'il n'est survenu aucune réclamation.

Ce Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie trois jours francs avant celui de la séance. **Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2024.**

N° Délibération	Intitulé des délibérations	Décision
N°2024_04_DB_01	Vote du Budget Primitif 2024	APPROUVÉE
N°2024_04_DB_02	Vote des taux d'imposition 2024.	APPROUVÉE
N°2024_04_DB_03	Adhésion de la Communauté de Communes au service « MDE – Maîtrise de la demande d'énergies et conseils en énergies partagés » du Syndicat Départemental des Energies – participation de la commune.	APPROUVÉE
	Rectification du tracé d'une voie communale aux Bourgades.	AJOURNÉE
N°2024_04_DB_04	Achat d'une parcelle au quartier de l'église pour régularisation.	APPROUVÉE
N°2024_04_DB_05	Subvention à l'association Athletic Foot Ceven	APPROUVÉE

Affichage liste des délibérations le 03 avril 2024.

